

2023

Cahiers
de
l'observatoire



L'accès aux métiers en tension :
mesure du lien entre les qualifications
des jeunes accueillis en Missions
Locales et le marché de l'emploi en
Nouvelle-Aquitaine.

L'Arofe est soutenue par :

Contexte de l'étude

Point sur l'essentiel

Partie 1 - Caractéristiques des jeunes accueillis en Missions Locales

Chiffres clés

- Photographie des jeunes accueillis en Missions Locales
- L'insertion professionnelles des jeunes accueillis en Missions Locales
- Comparaison : caractéristiques des jeunes en emploi et des jeunes sans emploi
- Facteurs favorables et défavorables de l'insertion professionnelle des jeunes de Missions Locales

Partie 2 - L'accès à l'emploi des jeunes de Missions Locales formés vers des métiers en tension

Chiffres clés

- Les métiers en tension
- L'insertion professionnelle des jeunes formés pour exercer un métier en tension
- Se former vers un métier en tension au cours de l'accompagnement en Mission Locale
- Exercer un métier en tension au cours du suivi en Mission Locale

Partie 3 - Analyse des parcours type des jeunes accueillis en Missions Locales

- *Caractéristiques du public observé*
- Présentation des 11 parcours type

Annexes

Méthodologie

Liste des métiers en tension et des formations associées



Contexte de l'étude



Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un Accord de Partenariat entre l'Association Régionale des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine et Cap Métiers.

Objectifs

- **Identifier** des caractéristiques « **favorables** » et « **défavorables** » au retour à l'emploi en fonction des profils des jeunes suivis par les Missions Locales.
- **Mesurer** l'accès différencié à l'emploi des jeunes accompagnés par les Missions Locales selon que leur **domaine de formation**, initial ou acquis après leur entretien avec un conseiller, est en lien avec des **métiers en tension**.
- **Identifier** les **parcours type** des jeunes accueillis en Mission Locale.



Temporalité

- Jeunes en premier accueil entre le **1^{er} janvier 2019** et le **30 septembre 2022**.
- Soit un période d'analyse de 3 ans et 9 mois au cours de laquelle **141 207** jeunes ont été accueillis en Missions Locales.



Public observé

- Les jeunes de moins de 26 ans observés dans le cadre de cette étude ont connu au moins un contact premier accueil au sein d'une Mission Locale de Nouvelle-Aquitaine sur la période. Le premier accueil correspond au **premier contact** dans le cadre d'un entretien individuel, d'un atelier ou d'une information collective.
- Parmi l'ensemble des jeunes observés, tous n'ont pas obligatoirement formulé une **demande d'accompagnement** vers l'emploi ou vers la formation. Un jeune est **accompagné** sur une période si au moins un contact dans le cadre d'un entretien individuel, d'un atelier ou d'une information collective, a eu lieu au cours de la période.

141 207 jeunes de moins de 26 ans accueillis en Missions Locales sur la période





Point sur l'essentiel



Les analyses présentées permettent de souligner l'importance de six facteurs clés dans l'accès à l'emploi des jeunes en premier accueil en Mission Locale :

- La **mobilité** est un facteur clé pour l'insertion professionnelle des jeunes. Disposer du permis de conduire et pouvoir se déplacer avec son propre moyen de locomotion augmente fortement la probabilité de trouver un emploi. Les aides apportées aux jeunes afin de financer la formation au permis de conduire ou au permis moto paraissent particulièrement pertinentes afin de favoriser l'insertion professionnelle du jeune, tout comme le fait de permettre au jeune d'accéder à son propre moyen de locomotion.
- Le **logement** est également un facteur déterminant dans l'accès à l'emploi. En effet, un jeune disposant de son propre logement a une probabilité beaucoup plus grande d'être en emploi, en comparaison avec un jeune vivant en logement précaire, en foyer, ou hébergé chez les amis ou la famille.
- L'**âge** du jeune au premier accueil est également déterminant. Les jeunes mineurs accueillis, répondants à l'obligation de formation ont deux fois moins de chance d'être en emploi que les autres jeunes accueillis en Mission Locale. Cela souligne l'importance du travail des PSAD* et de l'Education Nationale pour permettre aux jeunes de rester scolarisés plus longtemps.
- L'aide au développement des territoires ruraux dans les **ZRR** semble porter ses fruits pour les jeunes résidants au sein de ces zones. En effet, leur taux d'employabilité est bien supérieur aux jeunes résidant au sein des autres zones, ils se déclarent également plus mobiles que l'ensemble des jeunes et sont en proportion plus importante à disposer de leur propre moyen de locomotion. Cependant, habiter au sein d'un Quartier Prioritaire de la Ville n'a pas d'effet sur l'insertion professionnelle des jeunes.
- Les analyses montrent que le fait d'**avoir validé sa dernière certification** augmente les chances de trouver un emploi. Le choix d'orientation du jeune, son investissement dans la formation et l'accompagnement proposé pour le soutenir dans la validation de son diplôme sont des facteurs clés de l'insertion professionnelle.
- Enfin, le fait de **se former vers un métier en tension** augmente la probabilité de trouver un emploi.

*Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs. Une PSAD est un regroupement d'acteurs qui interviennent sur le repérage, l'accompagnement et le suivi des décrocheurs.

La seconde partie de cette étude vise à mesurer l'accès différencié à l'emploi des jeunes accompagnés par les Missions Locales selon que leur domaine de formation, initial ou acquis après leur entretien avec un conseiller, est en lien avec des métiers en tension.

6 informations à retenir :

- Les métiers exercés par les jeunes de Missions Locales **sont majoritairement des métiers en tension (67%)**.
- Peu de jeunes ont suivi une **formation dédiée** avant d'exercer un **emploi en tension**.
- Suivre une formation préparant à un métier en tension **augmente la probabilité de trouver un emploi** (+5 points), que la formation soit suivie avant ou après l'accueil en Mission Locale.
- Suivre une **formation préparant au métier en tension** favorise le fait **d'exercer l'emploi visé** (+5 points).
- L'accompagnement proposé par les Missions Locales permet une **meilleure adéquation** entre la **formation suivie** et **l'emploi en tension exercé**.
- La majorité des jeunes occupant un nouvel emploi après avoir exercé un métier en tension, s'oriente vers un **métier différent**.

Quel constat pour les Missions Locales ?

Orienter un jeune vers une formation menant à un métier en tension augmente ses chances de trouver un emploi. Mais une fois en emploi, peu de jeunes décident de continuer à exercer le même métier. Cela souligne la faible attractivité des métiers en tension.

Les jeunes ont une plus grande probabilité d'exercer le métier en tension pour lequel ils se sont formés si leur formation a été réalisée au cours de l'accompagnement en Mission Locale (en comparaison avec les jeunes ayant suivi une formation en amont du premier accueil). Cela souligne l'importance du travail d'accompagnement des conseillers, adapté au projet professionnel du jeune.

Les résultats sous-entendent également que les jeunes exercent un métier en tension car de nombreuses opportunités de recrutements sont proposées pour ces métiers, sans besoin de qualification. Mais une fois accueilli en Mission Locale, le fait d'être accompagné, de définir des projets de formation, de découvrir de nouvelles perspectives, de rencontrer des professionnels, permet au jeune de se projeter vers une situation d'emploi et ainsi d'affiner ses choix pour s'orienter vers un autre métier, mieux adapté à son projet.

Les analyses présentées en troisième partie de cette étude permettent de mettre en avant l'existence de 11 parcours type parmi les jeunes suivis durant 24 mois ou plus au sein d'une Mission Locale :

Les jeunes sans activité (36%)

- Une part importante (36%) de jeunes ne connaît **pas de situation** d'emploi, de formation, d'alternance ou de PMSMP durant les 24 premiers mois du suivi en Mission Locale. Au moment de l'accueil, ils sont souvent âgés de **plus de 21 ans** et se déclarent davantage **peu mobiles**. En outre leur **niveau de qualification est plus faible** que l'ensemble des jeunes retenus pour cette analyse.

Les jeunes avec un parcours non linéaire (9%)

- D'autres jeunes ont un **parcours non linéaire (9%)** avec une succession de situations d'emploi, de formation ou encore de PMSMP. En ce qui concerne la dernière formation suivie et la mobilité, les parts observées sont assez similaires à celles des jeunes sans activité. Toutefois, ils vivent plus souvent **chez leurs parents** et sont plus souvent **demandeurs d'emploi à l'accueil**.

Trois parcours types concernent l'emploi : certains jeunes sont en emploi durant une très grande partie du suivi (8%), d'autres durant le début du suivi (7%) et d'autres à la fin du suivi (7%).

- Plusieurs points communs sont identifiés en ce qui concerne le profil des jeunes dans ces trois catégories : ils sont âgés de **plus de 18 ans**, relèvent **moins souvent de l'obligation de formation** et ont plus souvent le **permis de conduire**. Toutefois, les **jeunes en emploi sur la fin** des 24 mois ont un **niveau de formation plus faible** que ceux des deux autres catégories. Ces jeunes ont fréquemment eu une situation de formation préalable à l'emploi, cela laisse supposer qu'ils souhaitaient pour partie **compléter leur cursus de formation** avant de s'insérer sur le marché du travail.

Les jeunes en PMSMP (3%)

- Ceux-ci ont fréquemment **occupé un ou plusieurs emploi** antérieurs et surtout ultérieurs à la situation de PMSMP. En ce qui concerne leur profil, la dernière formation était souvent de **niveau supérieur ou égal au baccalauréat**, mais elle menait **moins souvent à un métier en tension**. De plus, ils sont plus souvent en situation de handicap.

Deux parcours type concernent l'alternance : certains jeunes sont en alternance pendant une grande partie des 24 premiers mois (8%), tandis que d'autres accèdent à cette situation un peu plus tardivement et pour une durée plus courte (6%).

- Il s'agit de jeunes **plus éloignés de l'emploi** au moment de leur accueil en Mission Locale : ils sont plus souvent **mineurs, peu mobiles** et relèvent plus souvent de **l'obligation de formation**. Les jeunes ayant une **alternance sur la fin** des 24 mois ont **souvent connu une autre situation** (d'emploi, de formation ou de PMSMP) au préalable.

Deux parcours type concernent la formation, en début de suivi (4%) ou en fin de suivi (6%) en Mission Locale.

- Dans les deux cas, cette situation s'étend sur une **période inférieure à un an** en moyenne et les jeunes ont aussi **connu des situations d'emploi, d'alternance et de PMSMP**. Toutefois, les profils sont assez différents selon si la formation a lieu au début ou à la fin des 24 mois. Dans le 1er cas, les jeunes sont plus souvent **mineurs** et relèvent davantage de **l'obligation de formation** au moment de l'accueil. Cela sous-entend qu'il s'agit souvent de jeunes ayant **besoin d'une formation complémentaire avant de se lancer sur le marché du travail**. Pour les autres, l'âge à l'accueil est un peu plus élevé, ainsi que le niveau de la dernière formation suivie avant l'accueil. Toutefois, cette dernière formation menait moins souvent à un métier en tension, pouvant occasionner un **besoin de formation pour augmenter ses chances de s'insérer durablement sur le marché du travail**.

Les jeunes en Garantie Jeunes ou CEJ (8%)

- Enfin, **8%** des jeunes sont dans le parcours-type de longue période de **Garantie Jeunes ou CEJ**. Il s'agit souvent de jeunes **plus éloignés de l'emploi** : ils sont plus souvent **mineurs**, relèvent davantage de **l'obligation de formation** et sont **moins mobiles** que l'ensemble des jeunes. Le dispositif d'accompagnement **permet souvent au jeune de s'orienter vers une situation d'emploi ou de formation par la suite**.

Partie 1

Caractéristiques des
jeunes accueillis
en Missions Locales



141 207 jeunes de moins de 26 ans ont été accueillis par les Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine entre janvier 2019 et septembre 2022 :

- **48%** de femmes et **52%** d'hommes.
- La grande majorité sont de **nationalité française (87%)**.
- Un tiers des jeunes sont âgés de **18 ou 19 ans** lors de leur premier accueil en Mission Locale.
- **21%** sont bénéficiaires du **Contrat Engagement Jeune** (ou anciennement de la **Garantie Jeune**).
- **79%** sont **demandeurs d'emploi** au premier accueil en Mission Locale.
- La majorité est inscrit dans un cursus diplômant **de niveau BAC (40%)**.
- **51%** ont **obtenu la dernière certification visée**.
- La grande majorité (**71%**) se déclare **peu mobile**.
- L'utilisation des **transports en commun** est le moyen de locomotion privilégié.

- Un **taux d'insertion professionnelle** de **39%** pour les jeunes accueillis en Missions Locales.
- La grande majorité des contrats sont en **CDD (72%)**.
- Age moyen d'entrée en **contrat de travail : 21 ans**.
- Les jeunes préparant un **niveau BAC+2** ont le **plus haut taux d'insertion professionnelle (47%)**.
- Les jeunes occupent principalement des métiers dans l'**Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation** (21% des jeunes en emploi).

Parmi les jeunes en emploi :

- Une **proportion égale** d'**hommes** et de **femmes**.
- La tranche d'âge la plus représentée correspond aux **18-19 ans (38%)**.
- **47%** ont exercé une autre activité avant d'être en emploi (**alternance, formation, emploi**).
- **43%** possèdent le **permis auto ou moto** contre seulement 28% des jeunes sans emploi.
- **58%** ont **validé la certification** de la dernière formation suivie contre 47% des jeunes sans emploi.
- **26%** ont bénéficié du **CEJ** ou de la **Garantie Jeune** contre seulement 15% des jeunes sans emploi.

Parmi les jeunes sans emploi :

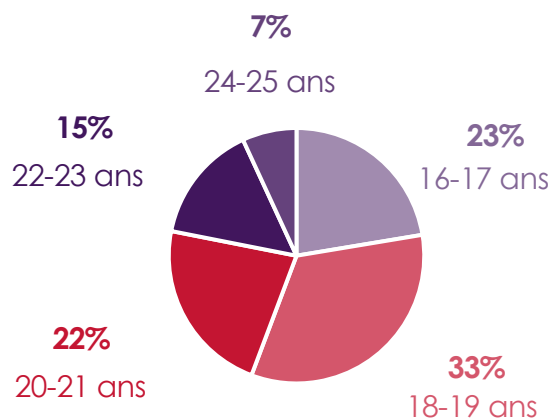
- **22%** de jeunes soumis à l'**obligation de formation** contre seulement 9% des jeunes en emploi.
- Une part plus importante vit en **logement précaire ou foyer (12%)** contre seulement 6% des jeunes en emploi.
- **22%** sont accueillis avec un **niveau collègue** contre seulement 11% des jeunes en emploi.

Photographie des jeunes accueillis en Missions Locales

➤ Nationalité



➤ Age



➤ Genre



QPV

9%

La part de jeunes issus de « **Quartier Prioritaire de la Ville** » est de **9%**.

ZRR

27%

La part de jeunes vivant en « **Zone de Revitalisation Rurale** » est de **27%**.

CEJ

21%

La part de jeunes bénéficiant du **Contrat Engagement Jeune** (ou anciennement de la **Garantie Jeune**) est de **21%**.



3,6%

3,6% des jeunes accueillis sont **bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés**.

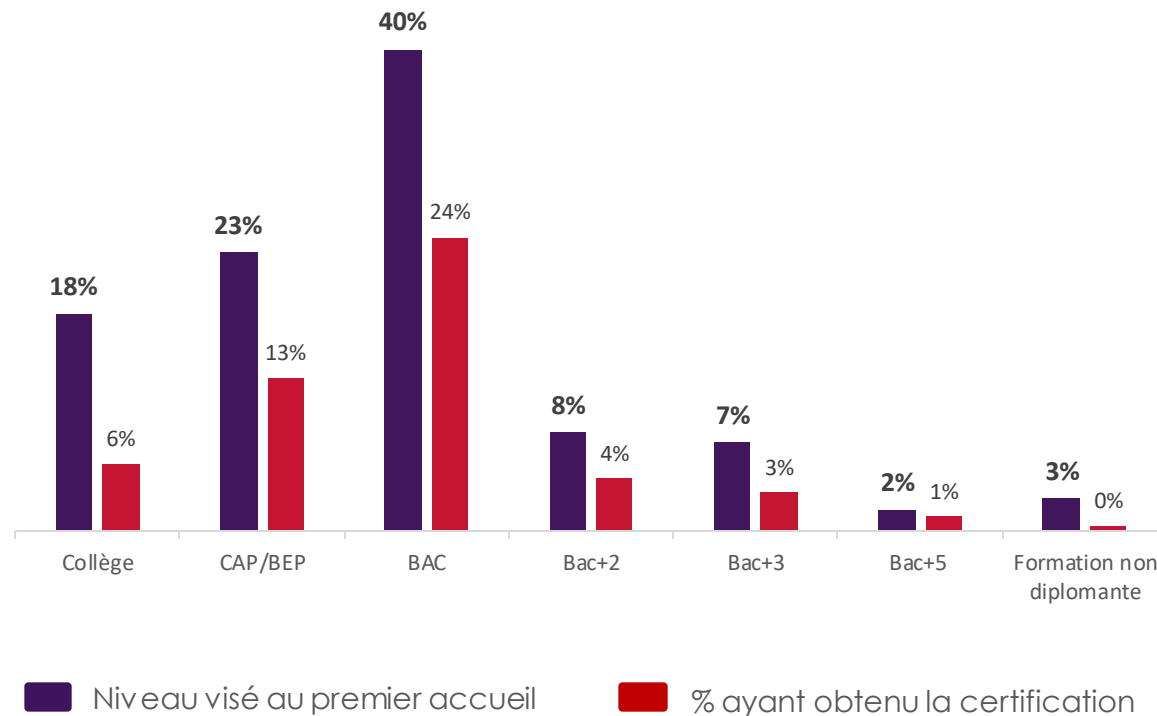
✓ Situation du jeune au premier accueil

- Une grande majorité de jeunes (**79%**) sont **à la recherche d'un emploi** au premier accueil en Mission Locale, sans autre situation. Parmi eux, 12% sont indemnisés par Pôle emploi, 26% sont inscrits à Pôle emploi mais non indemnisés et 62% ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
- Les jeunes accueillis occupant déjà un emploi (dont l'alternance), peuvent justifier d'une situation d'emploi précaire, d'une problématique de santé, de mobilité, ou encore de logement, ce qui justifie leur besoin d'accompagnement par une Mission Locale.

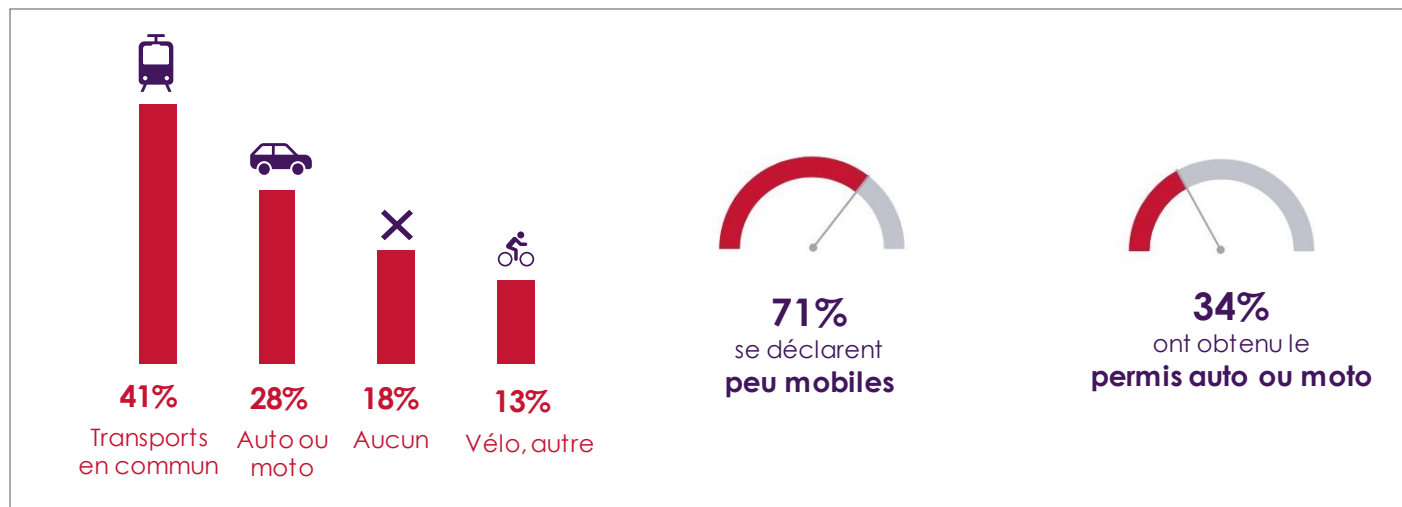


✓ Niveau d'étude

- Une majorité des jeunes accueillis (40%) sont inscrits dans un cursus diplômant **de niveau BAC** avant leur inscription en Mission Locale. Parmi eux, 45% prépare un Bac professionnel, 19% un Bac général, 16% un Bac technologique et 10% un Bac professionnel agricole.
- Un peu plus de la **moitié des jeunes** se présentant en Mission Locale **ont obtenu la dernière certification visée** (51%).



✓ Mobilité*



- Les hommes se déclarent **moins mobiles** que les femmes (+2 points).
- Les hommes sont **31% à avoir le permis auto/moto** contre **37% des femmes**.



- Plus le jeune se présente avec un **niveau d'étude élevé**, moins la mobilité est problématique.
- **83%** des jeunes de **niveau inférieur à un CAP/BEP** se disent **peu mobiles** et seulement **49% des jeunes de niveau Bac+2 et plus**.

ZRR

- **34%** des jeunes de **ZRR** se déclarent **mobiles** contre **29%** pour **l'ensemble des jeunes**.
- La majorité des jeunes de ZRR n'ont **aucun moyen de locomotion (35%)**.
- Ils sont **33%** à utiliser la **voiture ou la moto**, **17%** le **vélo** et **15%** seulement à utiliser les **transports en commun**.



- Plus le jeune est **âgé**, plus il se définit comme **mobile**.
- Seulement **14%** des jeunes de **16 ans** se disent **mobiles** contre **39%** des jeunes de **plus de 24 ans**.

- Sur 141 207 jeunes accueillis en Missions Locales entre janvier 2019 et septembre 2022, **39% ont connu au moins une situation d'emploi** au cours de leur inscription, soit 54 461 jeunes.
- Parmi les 141 207 jeunes accueillis, tous n'ont pas obligatoirement formulé un besoin d'accompagnement vers l'emploi ou vers la formation. L'accompagnement réalisé par les Missions Locales est global : orientation, formation, emploi, mobilité, logement, vie quotidienne,...)

- Les jeunes en emploi connaissent en moyenne **2,4 situations d'emploi** au cours de leur parcours en Mission Locale. Les résultats ci-dessous sont basés sur la situation d'emploi la plus longue, jugée la plus significative.
- Près de **la moitié des jeunes ayant connu une situation d'emploi** trouvent un emploi dans les **6 mois** suivant leur accueil en Mission Locale.
- Plus de 4 emplois sur 10 durent moins de 3 mois.
- Une **durée d'emploi médian de 126 jours**, soit un peu plus de **4 mois**.
- **72%** des contrats sont des **CDD**.
- Les jeunes visant un niveau **BAC+2** ont le **plus haut taux d'insertion professionnelle (47%)**. Celui-ci est de **42%** pour les jeunes préparant un **niveau BAC** et de **41%** pour les jeunes préparant un **BAC+3 et plus**.
- Le taux d'insertion professionnelle est seulement de **24%** pour les jeunes accueillis avec un niveau **collège**, contre 39% pour l'ensemble des jeunes.
- Age moyen d'entrée en **contrat de travail : 21 ans**.

A young man with short dark hair, wearing a plaid shirt, is shown in profile, looking through a pair of black binoculars. He is smiling and looking towards the right. The background is a solid yellow color. A dark olive green horizontal band is at the bottom, and a red vertical bar is on the left side of the text area.

Comparaison : caractéristiques des jeunes en emploi et des jeunes sans emploi



➤ Les analyses à suivre identifient les **caractéristiques des jeunes en emploi, en comparaison avec les jeunes sans emploi**. Ces caractéristiques sont présentées sous huit catégories :

- **Situation personnelle** (nationalité, sexe, situation familiale...)
- **Situation au premier accueil** (âge, demandeur d'emploi, décrocheur)
- **Niveau d'étude**
- **Métiers occupés**
- **Secteur d'activité**
- **Lieu de vie** (logement, QPV, ZRR...)
- **Mobilité** (moyen de locomotion, permis...)
- **Parcours antérieur** (activités exercées, certification obtenue, CEJ)

✓ Situation personnelle



- Une **proportion égale d'hommes et de femmes** chez les jeunes en emploi
- Cependant, la proportion d'homme est plus importante chez les jeunes sans emploi (**53%**).



- Cette part est légèrement plus importante chez les jeunes sans emploi (**6%**).



- **90%** Des jeunes en emploi sont de **nationalité française**.
- **7%** des jeunes en emploi ne sont pas d'origine européenne. Cette part est plus importante chez les jeunes sans emploi (**11%**).



- **3%** des jeunes en emploi sont **bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés**.
- Cette proportion est de **4%** chez les jeunes sans emploi.

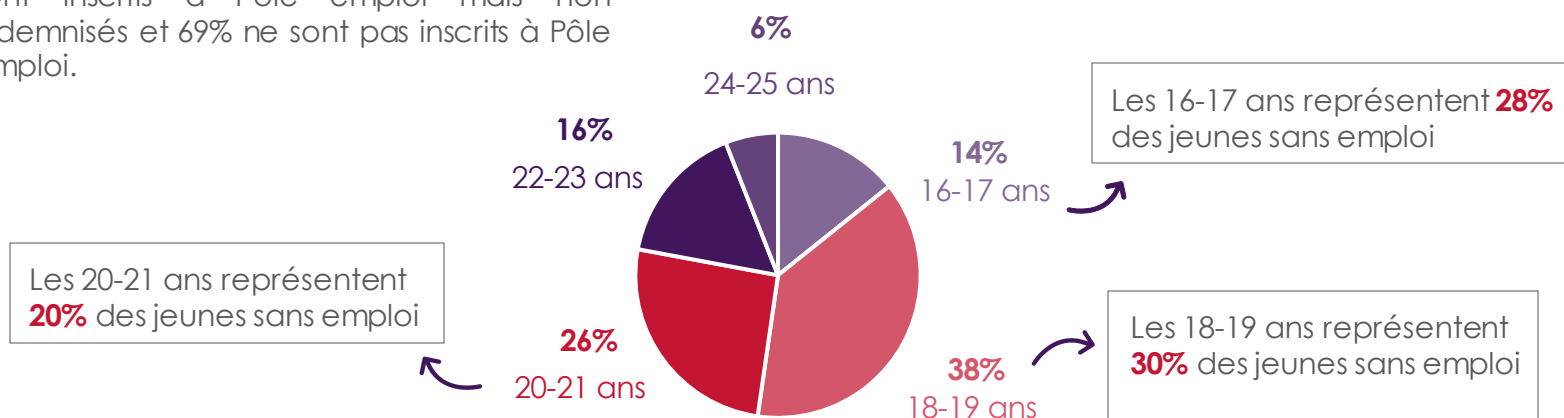
✓ Situation au premier accueil

En recherche d'emploi 83%

- **83%** des jeunes en emploi étaient à la **recherche d'un emploi lors de leur premier accueil en Mission Locale, sans autre situation**. Parmi eux, 16% sont indemnisés par Pôle emploi, 33% sont inscrits à Pôle emploi mais non indemnisés et 51% ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
- Chez les jeunes sans emploi, cette proportion est seulement de **77%**. Parmi eux, 10% sont indemnisés par Pôle emploi, 21% sont inscrits à Pôle emploi mais non indemnisés et 69% ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

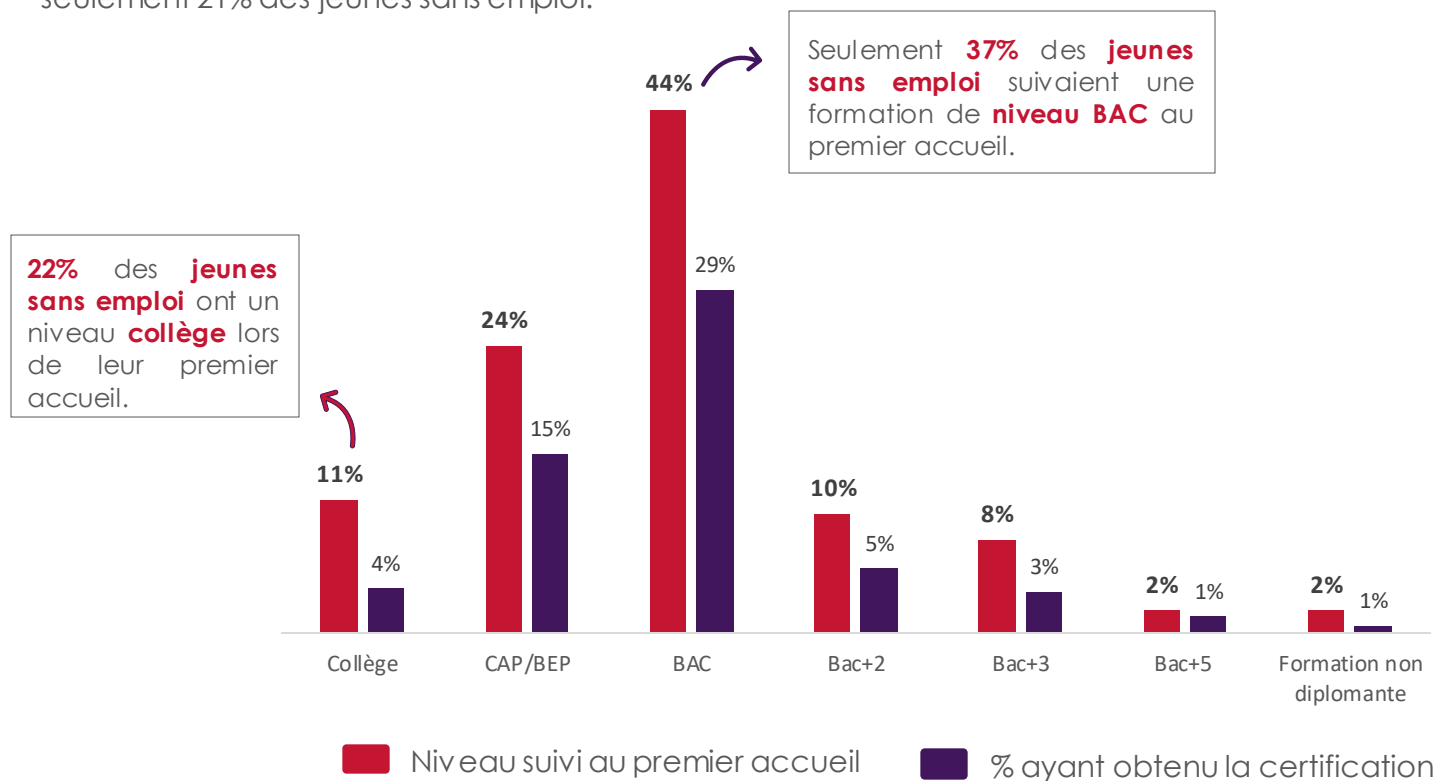
Obligation de formation 9%

- **9%** Des jeunes en emploi **répondaient à l'obligation de formation** lors de leur premier accueil en Mission locale.
- Chez les jeunes sans emploi, cette part est beaucoup plus importante : **22%**



✓ Niveau d'étude suivi au premier accueil en Mission Locale

- Les jeunes en emploi sont inscrits **en majorité (44%)** dans un cursus diplômant de **niveau BAC** lors de leur accueil en Mission Locale. Parmi eux, 47% prépare un Bac professionnel (contre seulement 44% des jeunes sans emploi), 17% un bac général (contre 20% des jeunes sans emploi), 16% un Bac technologique et 11% un Bac professionnel agricole.
- Parmi les jeunes préparant un diplôme de niveau BAC, **29% ont obtenu le diplôme** de niveau BAC contre seulement 21% des jeunes sans emploi.



Comparaison : caractéristiques des jeunes en emploi et des jeunes sans emploi

✓ Métiers occupés par les jeunes en emploi

Le métier occupé est défini à partir du code ROME, il est renseigné pour 94% des jeunes en emploi. Pour les jeunes connaissant plusieurs situations d'emploi, les résultats ci-dessous sont basés sur la situation d'emploi la plus longue, jugée la plus significative.

Les métiers occupés par les jeunes de Missions Locales sont regroupés ci-dessous par famille de métiers :

➤ **21% - Hôtellerie-Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation**

- 59% de CDD et 41% de CDI
- 55% de femmes et 45% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 153 jours

➤ **19% - Commerce, Vente et Grande distribution**

- 64% de CDD et 36% de CDI
- 65% de femmes et 35% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 134 jours

➤ **15% - Services à la personne et à la collectivité**

- 77% de CDD et 23% de CDI
- 71% de femmes et 29% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 174 jours

➤ **11% - Transport et Logistique**

- 81% de CDD et 19% de CDI
- 20% de femmes et 80% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 88 jours

➤ **8% Agriculture et Pêche, Espaces naturels et Espaces verts, Soins aux animaux**

- 92% de CDD et 8% de CDI
- 36% de femmes et 64% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 62 jours

➤ **6% - Industrie**

- 84% de CDD et 16% de CDI
- 29% de femmes et 71% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 120 jours

✓ **Métiers occupés par les jeunes en emploi**

➤ **5% - Construction, Bâtiment et Travaux publics**

- 75% de CDD et 25% de CDI
- 5% de femmes et 95% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 128 jours

➤ **5% - Support à l'entreprise**

- 76% de CDD et 24% de CDI
- 69% de femmes et 31% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 178 jours

➤ **4% - Santé**

- 83% de CDD et 17% de CDI
- 85% de femmes et 15% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 181 jours

➤ **3% - Installation et Maintenance**

- 69% de CDD et 31% de CDI
- 16% de femmes et 84% d'hommes
- Durée médiane en emploi : 164 jours

➤ 3% dans d'autres métiers

✓ Secteur d'activité

Le secteur d'activité est défini à partir du code NAF de l'entreprise, il est renseigné pour 42% des jeunes en emploi. Pour les jeunes connaissant plusieurs situations d'emploi, les résultats ci-dessous sont basés sur la situation d'emploi la plus longue, jugée la plus significative.

La NAF est renseignée dans la majorité des cas, dès lors qu'il existe un partenariat entre la Mission Locale et l'acteur économique. Cela engendre un potentiel biais car celle-ci est renseignée essentiellement dans la cas où le jeune travaille pour une structure partenaire des Missions Locales.

Parmi les jeunes accueillis connaissant une situation d'emploi, dont le secteur d'activité est renseigné :

- **24%** travaillent dans le secteur des **activités de services administratifs et de soutien**, principalement en **agences de travail temporaire** (tous secteurs d'activité confondus)
 - 93% de CDD et 7% de CDI
 - 36% de femmes et 64% d'hommes
 - Durée médiane en emploi : 46 jours
- **12%** dans **l'hébergement et la restauration**, principalement en **restauration rapide**.
 - 40% de CDD et 60% de CDI
 - 50% de femmes et 50% d'hommes
 - Durée médiane en emploi : 182 jours
- **17%** dans le **commerce**, principalement en **hypermarchés et supermarchés**.
 - 65% de CDD et 35% de CDI
 - 55% de femmes et 45% d'hommes
 - Durée médiane en emploi : 136 jours
- **9%** dans **l'administration publique**.
 - 97% de CDD et 3% de CDI
 - 62% de femmes et 38% d'hommes
 - Durée médiane en emploi : 198 jours
- **14%** dans le **sanitaire et social**.
 - 84% de CDD et 16% de de CDI
 - 72% de femmes et 28% d'hommes
 - Durée médiane en emploi : 183 jours
- **6%** dans **l'industrie**, principalement en **agroalimentaire**.
 - 70% de CDD et 30% de CDI
 - 37% de femmes et 63% d'hommes
 - Durée médiane en emploi : 179 jours
- **18%** dans d'autres secteurs d'activités.

→ La répartition **des niveaux de qualification** par secteurs est **homogène**.

Comparaison : caractéristiques des jeunes en emploi et des jeunes sans emploi

ZRR

29%

29% des jeunes en emploi vivent en « **zone de revitalisation rurale** »

Cette part est de 25% pour les jeunes sans emploi.

QPV

8%

8% des jeunes en emploi vivent en « **Quartier Prioritaire de la Ville** »

Cette part est de 9% pour les jeunes sans emploi.

Lieu de vie des
jeunes en emploi



10%

10% des jeunes en emploi déclarent avoir une **problématique de logement**. Cette proportion est légèrement supérieure chez les jeunes sans emploi (11%).

La part de jeunes sans emploi vivant en logement précaire ou foyer est plus importante (12%).

Logement
précaire, foyer

6%

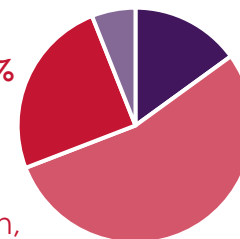
15%

Chez la famille ou
les amis

Logement
autonome 25%

En comparaison, seulement 19% des jeunes sans emploi vivent en logement autonome.

54% Chez les parents



Comparaison : caractéristiques des jeunes en emploi et des jeunes sans emploi

Permis

 **43%**

- **43%** des jeunes en emploi ont le **permis auto ou moto**.
- Cette proportion est de **28%** pour les jeunes sans emploi.

Mobilité des jeunes en emploi



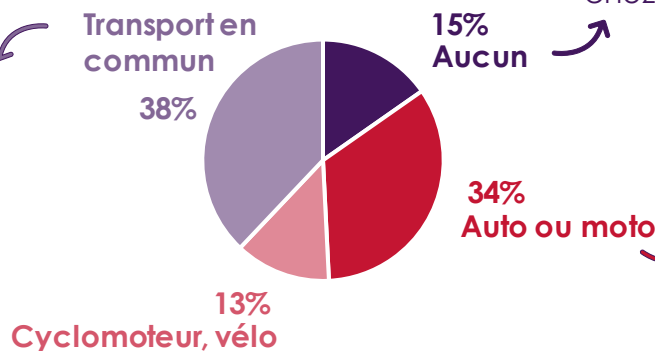
Mobilité

 **32%**

- **32%** des jeunes en emploi se déclarent **mobiles** pour réaliser leurs démarches.
- Cette proportion est de **28%** pour les jeunes sans emploi.

Moyen de locomotion

La part de jeunes sans emploi se déplaçant en transport en commun est plus importante (**43%**).



Cette proportion est de **20%** chez les jeunes sans emploi.

En comparaison, seulement **24%** des jeunes sans emploi se déplacent en auto ou moto.

✓ Parcours antérieur

Avoir exercé une activité

47%

- **47%** des jeunes en emploi **ont exercé une activité entre le premier accueil en Mission Locale et leur emploi principal**
- Un autre emploi (38%), une alternance (4%), une formation (14%).

CEJ

26%

- **26%** des jeunes en emploi **ont bénéficié du CEJ ou de la Garantie Jeune entre le premier accueil en Mission Locale et l'emploi principal.**
- Chez les jeunes sans emploi, cette part est seulement de 15%.

Avoir obtenu la certification de la dernière formation suivie



58%

- **58%** Des jeunes en emploi ont **validé la certification** de la dernière formation suivie, avant l'accueil en Mission Locale.
- Chez les jeunes sans emploi, cette part est seulement de 47%.



Facteurs favorables et défavorables de l'insertion professionnelle des jeunes de Missions Locales



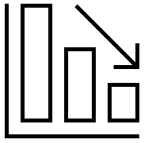


Les **facteurs qui augmentent** la probabilité de trouver un emploi pour les jeunes accueillis en Missions Locales :

- Disposer de **son propre moyen de locomotion** (voiture, moto, vélo...)
- Résider en **Zone de Revitalisation Rurale** (ZRR)
- Vivre en **logement autonome**
- Résider en **Gironde**, en **Corrèze** ou dans la **Creuse**
- Être **majeur** au premier accueil

Dernière formation suivie avant l'accueil en Mission Locale :

- Avoir suivi une formation de niveau **Bac+2** ou de niveau **CAP/BEP**
- Avoir **validé la certification** de la dernière formation suivie
- Avoir suivi une formation menant à un **métier en tension**



Les **facteurs qui diminuent** la probabilité de trouver un emploi pour les jeunes accueillis en Missions Locales :

- Être **mineur** et relever de **l'obligation de formation** lors de l'accueil en Mission Locale (diminue par deux la probabilité de trouver un emploi)
- Être reconnu comme travailleur en situation de handicap (**BOETH**)
- Être bénéficiaire du **RSA**
- Vivre chez la **famille ou les amis**, en **logement précaire** ou en **foyer**
- Avoir des **enfants**
- Ne pas disposer de **moyen de locomotion**
- Résider en **Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Haute-Vienne, Landes et Lot-et-Garonne**

Partie 2

L'accès à l'emploi
des jeunes de Missions Locales
formés vers des
métiers en tension



7 jeunes sur 10 ont exercé un métier en tension

parmi les jeunes connaissant au moins une situation d'emploi au cours de l'accompagnement en Mission Locale.

51% des jeunes ont suivi une formation menant à un métier en tension

en amont de l'accueil en Mission Locale et 11% au cours de l'accompagnement en Mission Locale.

Un taux d'insertion professionnelle supérieur de +5 points

pour les jeunes ayant suivi une formation menant à un métier en tension, par rapport à l'ensemble des jeunes accueillis en Missions Locales.

Les jeunes se formant après le 1^{er} accueil sont en proportion 2x plus importante à exercer le métier en tension préparé

par rapport aux jeunes ayant suivi la formation avant le premier accueil.

Seulement 3 jeunes sur 10 continuent d'exercer le même métier en tension

parmi les jeunes occupant un autre emploi après avoir exercé un métier en tension.

Seulement 4 jeunes sur 10 exercent le métier pour lequel ils se sont formés

parmi les jeunes occupant un emploi après s'être formé vers un métier en tension.

La liste des métiers en tension est constituée par **les services de l'Etat en région** avec l'appui et la validation du **CREFOP**. Elle est définie dans le cadre du dispositif Transitions collectives. Dans le cadre de l'étude, la liste des métiers en tension correspond à la dernière liste publiée par Transition pro Nouvelle-Aquitaine, **le 30 juin 2022**.

Comment ces métiers en tension sont-ils définis ?

- A partir des travaux sur les tensions sur le marché du travail (enjeu à court terme).
- A partir des travaux conduits par la DARES et France Stratégie (moyen à long terme) qui analysent les créations nettes d'emploi, les départs en fin de carrière, les mobilités professionnelles anticipées et les flux d'entrée estimés de jeunes débutants dans la famille professionnelle sur la période.

La liste des 94 métiers en tension et la liste des formations associées sont à retrouver en annexe.

Les acteurs impliqués :

- Le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle) est une instance régionale qui assure la coordination entre les acteurs des politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi et la cohérence des programmes de formation dans la région. Il est chargé des fonctions de diagnostic, d'étude, de suivi et d'évaluation de ces politiques.
- Les associations Transitions Pro sont les partenaires des salariés qui souhaitent se reconverter. Elles sont présentes dans chaque région, coordonnées par l'association paritaire nationale Certif Pro, en lien avec l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux.
- La DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques) est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail.
- France stratégie est une institution autonome placée auprès du Premier ministre. France Stratégie a pour mission d'apporter des éclairages sur les enjeux actuels et futurs, d'élaborer des propositions pertinentes et de produire des évaluations de politiques publiques.

L'insertion professionnelle des jeunes formés pour exercer un métier en tension

Ensemble des jeunes accueillis en Missions Locales
(141 207 jeunes)

39% occupe un emploi au cours de l'accompagnement

Jeunes formés pour exercer un métier en tension, **avant le premier accueil en Mission Locale**
(71 368 jeunes, soit 51% de l'ensemble)

44% occupe un emploi au cours de l'accompagnement

Parmi eux, **16%** occupe l'emploi en tension préparé

Jeunes formés pour exercer un métier en tension, **au cours de l'accompagnement en Mission Locale**
(15 781 jeunes, soit 11% de l'ensemble)

44% occupe un emploi au cours de l'accompagnement

Parmi eux, **30%** occupe l'emploi en tension préparé

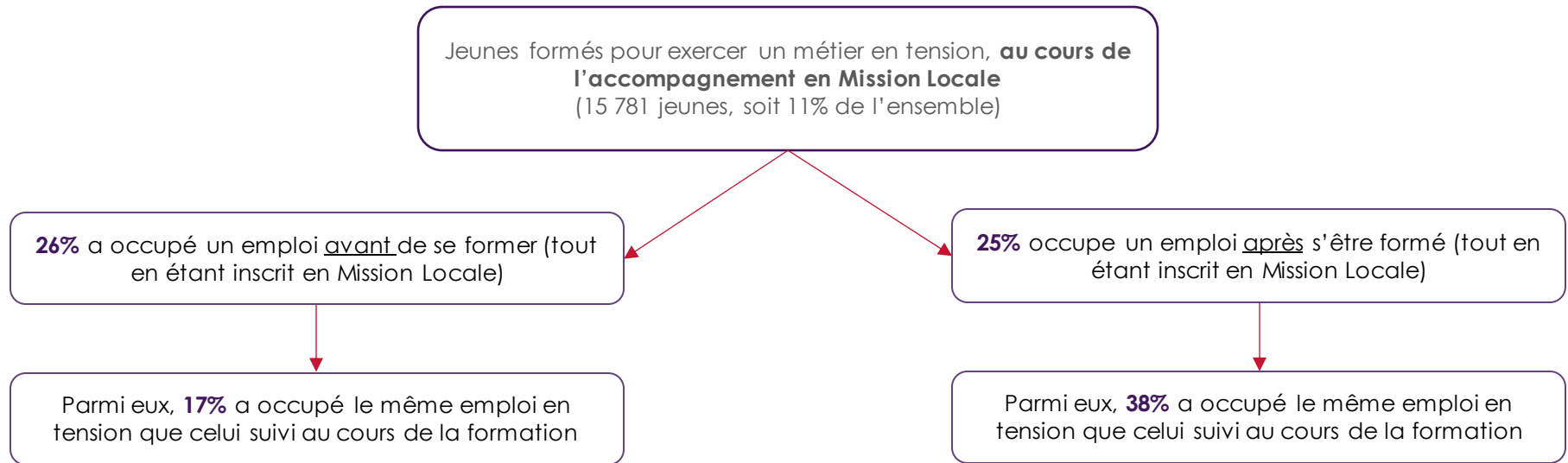
➤ Analyses

- Parmi les jeunes connaissant au moins une situation d'emploi au cours de l'accompagnement en Mission Locale, près de **7 jeunes sur 10 (67%)** ont exercé un métier en tension.
- Si **39%** de l'ensemble des jeunes accueillis en Missions Locales connaissent au moins une situation d'emploi au cours de l'accompagnement, ce taux d'insertion professionnelle est supérieur de 5 points (**44%**) pour les jeunes ayant suivi une formation menant à un métier en tension, que la formation soit suivie avant ou pendant l'accompagnement en Mission Locale.
- Suivre une formation au cours de l'accompagnement en Mission Locale **multiplie par deux** la probabilité d'exercer l'emploi en tension préparé (30% ; 16%).

➤ Conclusion

- Les métiers exercés par les jeunes de Missions Locales **sont majoritairement des métiers en tension (67%)**.
- Suivre une formation préparant à un métier en tension **augmente la probabilité de trouver un emploi** (+5 points), que la formation soit suivie avant ou après l'accueil en Mission Locale.
- L'accompagnement proposé par les Missions Locales permet une **meilleure adéquation** entre la formation suivie et l'emploi en tension exercé.

Se former vers un métier en tension au cours de l'accompagnement en Mission Locale



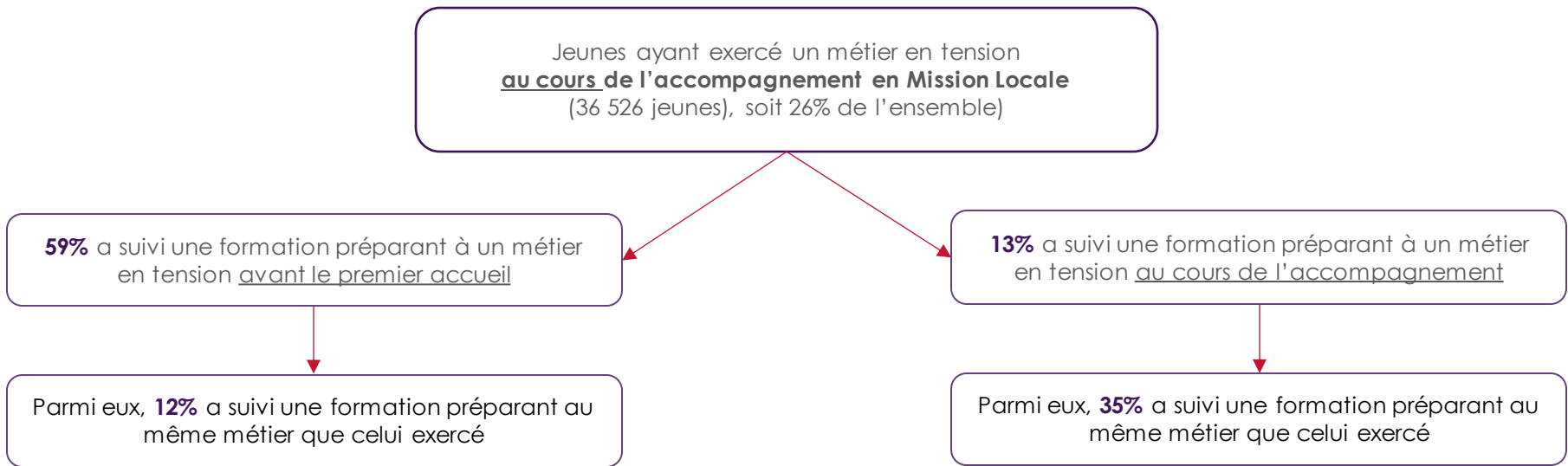
➤ Analyses

- Une proportion équivalente des jeunes suivant une formation menant à un métier en tension au cours de l'accompagnement en Mission Locale, exerce un emploi avant ou après avoir suivi la formation (**26% ; 25%**).
- Les jeunes sont en proportion bien plus importante à exercer le métier en tension préparé, après avoir suivi la formation qu'avant avoir suivi la formation (**38% après contre 17% avant**).
- Mais cette proportion reste faible, parmi les jeunes occupant un emploi après s'être formé vers un métier en tension, seulement 4 jeunes sur 10 (**38%**) exerce le métier en tension préparé.

➤ Conclusion

- Suivre une formation préparant au métier en tension **favorise le fait d'exercer l'emploi visé**.
- Mais **moins de la moitié** des jeunes occupant un emploi après s'être formés **exerce réellement l'emploi en tension préparé au cours de la formation (38%)**.

Exercer un métier en tension au cours du suivi en Mission Locale



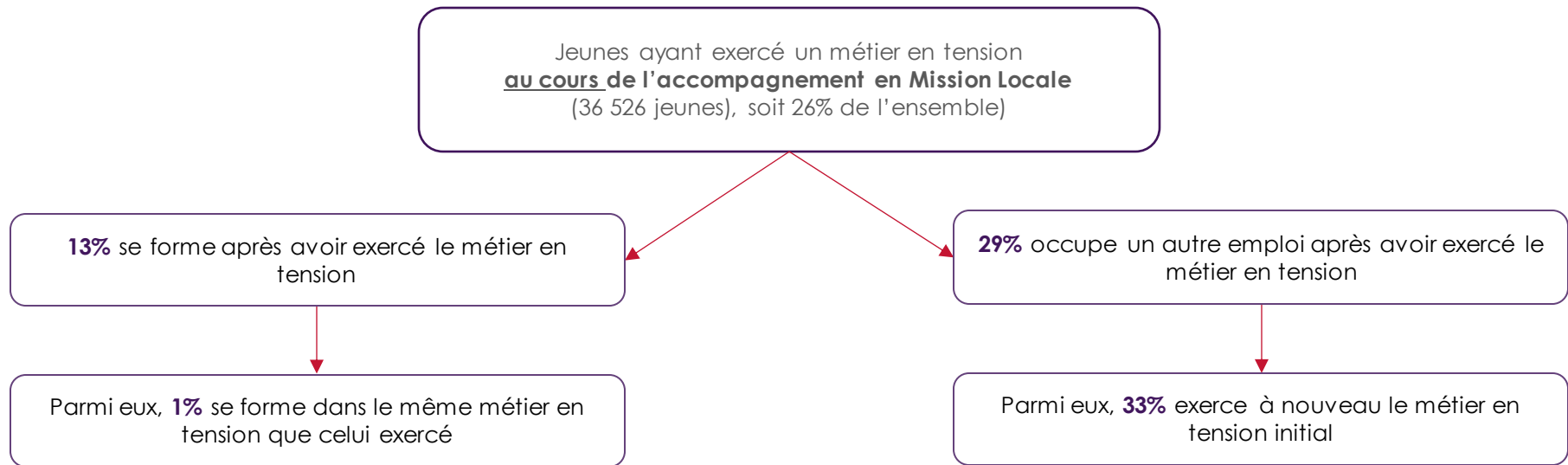
➤ Analyses

- Parmi les jeunes exerçant un métier en tension, une faible proportion a suivi la formation adéquate avant de l'exercer (**35%** des jeunes se formant à un métier en tension au cours de l'accompagnement et **12%** des jeunes se formant avant le premier accueil).
- Cependant, cette proportion est bien plus importante lorsque la formation a été suivie au cours de l'accompagnement en Mission Locale.

➤ Conclusion

- Peu de jeunes ont suivi une formation dédiée avant d'exercer un emploi en tension. Cela montre que les métiers en tension sont accessibles pour les jeunes, sans besoin de qualification.
- Mais ce résultat confirme la meilleure adéquation entre la formation suivie et le métier exercé, lorsque la formation est suivie au cours de l'accompagnement en Mission Locale. Cela souligne l'importance du travail d'accompagnement des conseillers, adapté au projet professionnel du jeune.

Exercer un métier en tension au cours du suivi en Mission Locale



➤ Analyses

- Seulement **1%** des jeunes qui entreprennent une formation après avoir exercé un métier en tension, se forment dans le métier en tension exercé.
- Parmi les jeunes exerçant un autre emploi après avoir occupé un métier en tension, **33%** exerce le même métier, donc seulement 3 jeunes sur 10.

➤ Conclusion

- La majorité des jeunes occupant un nouvel emploi après avoir exercé un métier en tension, **s'oriente vers un métier différent** (7 jeunes sur 10). Cela souligne la **faible attractivité des métiers en tension**.
- Les résultats sous-entendent également que les jeunes exercent un métier en tension car de nombreuses **opportunités de recrutements** sont proposées pour ces métiers, **sans besoin de qualification**. Mais une fois accueilli en Mission Locale, le fait d'être accompagné, de se former, de travailler, rencontrer des professionnels, permet au jeune de se projeter vers une situation d'emploi et ainsi d'affiner ses choix pour s'orienter vers un autre métier, **mieux adapté à son projet**.

Partie 3

Analyse des parcours type
des jeunes accueillis
en Missions Locales



Les jeunes observés dans le cadre de l'analyse des parcours type répondent aux critères suivants :

- Jeunes de moins de 26 ans accueillis en Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine entre janvier 2019 et septembre 2022.
- Avoir été inscrit +2 ans en Mission Locale → afin de laisser assez de temps au jeune pour mettre en place des actions. Ce critère signifie que les jeunes âgés de plus de 24 ans au premier accueil sont écartés de l'analyse.
- Cumuler +180 jours d'activité (emploi, formation, alternance, PMSMP, CEJ ou Garantie Jeune).

Suite à l'application de ces critères sur l'ensemble des jeunes accueillis, **55 350 jeunes** sont retenus dans le cadre de l'analyse des parcours type.

Les caractéristiques de ces jeunes sont très proches de celles observées chez l'ensemble des jeunes (141 207) et présentées en première partie de cette étude : photographie des jeunes accueillis en Missions Locales.

Les rares différences observées sont précisées ci-dessous :

	Ensembles des jeunes accueillis	Public observé dans le cadre de l'analyse des parcours types
Jeunes âgés de plus de 24 ans	7%	0%
Relever de l'obligation de formation	17%	15%
Se déclarent mobiles	29%	31%
Permis de auto ou moto	34%	36%

Les analyses à suivre détaillent les différences de profil entre les 55 350 jeunes retenus et les jeunes correspondant à chaque profil type détaillé.

Les jeunes en emploi durant tout le suivi



Les jeunes en emploi durant tout le suivi

8%

Parmi la population observée, 8% des jeunes sont en emploi durant la quasi-totalité du suivi (20 mois en moyenne). Dès le 3ème mois de suivi, la part de ces jeunes en emploi est supérieure à 50 %. Cette part dépasse la barre des 84% à partir du 7ème mois et se stabilise. Avant cette situation d'emploi, certains jeunes ont une situation de formation (9%) ou de PMSMP (10%).

	Les hommes sont sous-représentés (48%).
	Seuls 1,5% bénéficient de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés .
	Les mineurs à l'accueil sont largement sous-représentés (7%).
	Ils sont moins nombreux à vivre en QPV (7%) et résident plus souvent en logement autonome (31%).
	Ils sont plus souvent en couple (10%), mais ont moins souvent des enfants (3%).
	Ils sont plus souvent mobiles (38%) et ont plus fréquemment leur permis de conduire au moment de l'accueil (54%). Logiquement, ils utilisent plus souvent la voiture pour se déplacer (44%).
	Les jeunes de cette catégorie sont moins nombreux à avoir visé une formation de niveau collège (niveau 2) lors de la dernière formation avant l'accueil (5%) et 22% ont suivi une formation de niveau bac +2 ou plus (16% dans l'ensemble). Ils ne relèvent de l'obligation de formation que dans 3% des cas. Ils sont aussi plus nombreux à avoir obtenu le diplôme visé (66%). La dernière formation suivie avant le premier accueil mène à un métier en tension dans 63% des cas, ce qui est supérieur à l'ensemble des jeunes observés.
	Les jeunes sont plus nombreux à être à la recherche d'un emploi à l'accueil (82%) et sont donc plus souvent orientés par Pôle Emploi (25%).
	Les jeunes de nationalité française sont surreprésentés au sein de ce groupe (91%).

Les jeunes en emploi au début du suivi



Les jeunes en emploi au début du suivi

7%

Parmi la population observée, 7% des jeunes ont un emploi au début du suivi (en moyenne, 4,5 mois après l'accueil et d'une durée légèrement supérieure à 9 mois). Certains jeunes ont des situations de formation (14% - 4 mois en moyenne) ou de PMSMP (14% - 2,5 mois en moyenne).

	Les hommes sont sous-représentés (45 %)
	Seuls 2,1% bénéficient de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés .
	Les mineurs à l'accueil sont largement sous-représentés (7%).
	Ils sont plus nombreux à résider en ZRR (31%) et moins nombreux à vivre en QPV (7%) . Ils vivent plus souvent en logement autonome (26%).
	Ils sont plus souvent en couple (10%).
	Ils sont plus souvent mobiles (36%) et ont plus fréquemment leur permis de conduire au moment de l'accueil (51%). Logiquement, ils utilisent plus souvent la voiture pour se déplacer (42%).
	Les jeunes de cette catégorie sont moins nombreux à avoir visé une formation de niveau collège (niveau 2) lors de la dernière formation avant l'accueil (6%) et 23% ont suivi une formation de niveau bac +2 ou plus (16% dans l'ensemble). Ils ne relèvent de l'obligation de formation que dans 4% des cas. Ils sont aussi plus nombreux à avoir obtenu le diplôme visé (63%). La dernière formation suivie avant le premier accueil mène à un métier en tension dans 62% des cas, ce qui est supérieur à l'ensemble des jeunes observés.
	Les jeunes sont plus nombreux à être à la recherche d'un emploi à l'accueil (85%) et sont plus souvent orientés par Pôle Emploi (25%).
	Les jeunes de nationalité française sont surreprésentés au sein de ce groupe (92%).

Les jeunes en emploi à la fin du suivi



Les jeunes en emploi à la fin du suivi

7%

Parmi la population observée, 7% des jeunes ont un emploi à la fin du suivi (en moyenne, 10 mois après l'accueil et d'une durée d'un an). Certains jeunes ont des situations de formation (21%), de PMSMP (22%), de Garantie Jeunes ou CEJ (23%) avant cet emploi.

	Les hommes sont sous-représentés (48%).
	Seuls 2,2% bénéficient de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés .
	Les mineurs à l'accueil sont sous-représentés (14%).
	Ils sont plus nombreux à résider en ZRR (30%) et vivent plus souvent en logement autonome (27%).
	Ils sont plus souvent en couple (10%).
	Ces jeunes se disent plus mobiles que l'ensemble (33%) et ont plus fréquemment leur permis de conduire au moment de l'accueil (47%). Logiquement, ils utilisent plus souvent la voiture pour se déplacer (37%).
	Les jeunes de cette catégorie ont plus souvent suivi une formation de niveau CAP/BEP (27%) ou BAC (46%) lors de la dernière formation avant l'accueil et ne relèvent de l'obligation de formation que dans 7% des cas. Ils sont aussi plus nombreux à avoir obtenu la certification visée (60%). La dernière formation suivie avant le premier accueil mène à un métier en tension dans 60% des cas, ce qui est supérieur à l'ensemble des jeunes observés.
	Les jeunes sont plus nombreux à être à la recherche d'un emploi à l'accueil (85%), mais ne sont orientés en Mission Locale par Pôle Emploi que dans 7% des cas.
	Les jeunes de nationalité française sont surreprésentés au sein de ce groupe (90%).

Les jeunes avec un parcours non linéaire



Les jeunes avec un parcours non linéaire

9%

Parmi les jeunes retenus pour cette analyse, 9% ont eu un parcours non linéaire, enchaînant des situations diverses d'emploi (pour 56 %), de formation (20 %), d'alternance (14 %) et de Garantie jeunes ou CEJ (32 %) au cours de leur parcours.

	Les hommes sont légèrement surreprésentés (53%).
	Les travailleurs en situation de handicap sont surreprésentés (4,9%).
	Ils sont plus souvent mineurs lors de leur premier accueil (34%).
	Ils sont plus nombreux à résider en ZRR (30%) ou en QPV (11%) et vivent plus souvent chez leurs parents (60%).
	Ils sont plus souvent célibataires (92%), mais ont plus fréquemment un ou plusieurs enfants (6%).
	Ils se déclarent moins souvent mobiles (26%). Ils sont également moins nombreux à avoir le permis de conduire (31%) et utilisent moins souvent la voiture ou la moto pour se déplacer (22%). En revanche, ils sont plus nombreux à ne pas avoir de moyen de locomotion (20%) ou à utiliser un autre véhicule personnel pour se déplacer (15%).
	Dans 23% des cas, la dernière formation suivie est de niveau collège (niveau 2), tandis qu'ils visaient un CAP/BEP 27% du temps. 54% n'ont pas obtenu la formation visée . Les jeunes relevant de l'obligation de formation au premier accueil sont surreprésentés (25%).
	Les jeunes se rendent un peu plus souvent en Mission Locale sur conseil de leurs proches (37%).



Les jeunes en PMSMP

3%

Parmi la population observée, 3% des jeunes ont une longue période de PMSMP au cours de leur suivi (9 mois en moyenne). De nombreux jeunes ont avant ou surtout après cette situation, un emploi (36% occupent un emploi pendant au moins un mois). Certains jeunes suivent également une formation (17%) ou une Garantie Jeunes ou un CEJ (25%) durant leur suivi.

	Les hommes sont largement sous-représentés (40%).
	Les travailleurs en situation de handicap sont surreprésentés (4,9%).
	A l'accueil, ils sont souvent âgés d'entre 18 et 20 ans (55%) et ont moins fréquemment 21 ans ou plus (24%).
	Ils vivent plus souvent chez leurs parents (61%) et résident moins souvent chez des proches (12%) ou en foyer (6%).
	Si ces jeunes ont leur permis de conduire dans les mêmes proportions que l'ensemble des jeunes (34%), ils utilisent moins souvent la voiture pour se déplacer (25%) et utilisent davantage des transports en commun (47%).
	La dernière formation suivie est moins fréquemment une formation de niveau collège (12%) ou CAP/BEP (16%). La dernière formation suivie avant le premier accueil mène à un métier en tension dans 50% des cas, un résultat sensiblement inférieur à l'ensemble des jeunes observés.
	Les jeunes sont plus nombreux à être à la recherche d'un emploi au premier accueil (85 %). Cependant, ils sont orientés par Pôle Emploi dans les mêmes proportions que l'ensemble des jeunes (14 %) et se rendent plus souvent en Mission Locale sur conseil de leurs proches (39%).
	Les jeunes de nationalité française sont surreprésentés au sein de ce groupe (94%).

Les jeunes en alternance durant tout le suivi



Les jeunes en alternance durant tout le suivi

8%

Parmi les jeunes retenus pour cette analyse, 5% des jeunes ont eu un parcours caractérisé par une période d'alternance s'étalant sur la quasi intégralité des 24 mois (en moyenne, cette durée était de 20 mois). Cette période a parfois été précédée par un emploi (10%) ou une PMSMP (27%) sur de très courtes périodes.

	Les hommes sont largement surreprésentés (67%).
	Seuls 1,7% bénéficient de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés .
	Les jeunes mineurs à l'accueil sont largement surreprésentés (54%). Logiquement, Ils sont plus souvent célibataires (97%) et seuls 1% ont un ou plusieurs enfants .
	Ils sont moins nombreux à résider en QPV (6%) et plus nombreux à vivre en ZRR (30%). Ils résident plus souvent en logement précaire (18%).
	Ils se déclarent moins souvent mobiles (28%) et sont moins nombreux à avoir le permis de conduire à l'accueil (26%). Ils utilisent moins souvent la voiture ou la moto pour se déplacer (22%) et se servent d'un autre véhicule personnel (cyclomoteur, vélo...) en plus grande proportion que l'ensemble des jeunes (20%).
	Dans 30% des cas, la dernière formation suivie est de niveau collège (niveau 2) et elle n'est pas certifiante dans 4 % des cas. 54% n'ont pas obtenu la formation visée . De ce fait, les jeunes relèvent plus fréquemment de l'obligation de formation au premier accueil (35%).
	Les jeunes sont plus nombreux à être à la recherche d'un emploi à l'accueil (85%), mais ne sont orientés en Mission Locale par Pôle Emploi que dans 7% des cas.
	Les jeunes de nationalité étrangère hors Union européenne sont surreprésentés au sein de ce groupe (22%).



Les jeunes en alternance courte

6%

Parmi les jeunes retenus pour cette analyse, 6 % ont eu un parcours non linéaire, marqué par une période d'alternance (d'une durée moyenne d'un an et débutant vers le milieu des 24 mois de suivi). Cette période a souvent été précédée par des situations d'emploi (30%), de formation (18%), de PMSMP (28%) et/ou de Garantie Jeunes (19%) sur de courtes périodes.

	Les hommes sont largement surreprésentés (60%).
	Seuls 2,3% bénéficient de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés .
	Les jeunes mineurs à l'accueil sont surreprésentés (38%). Logiquement, Ils sont plus souvent célibataires (96%) et seuls 2% ont un ou plusieurs enfants .
	Ils sont plus nombreux à vivre chez leurs parents (59%), mais aussi à résider en logement précaire (12%).
	Ils sont moins nombreux à avoir suivi une formation de niveau CAP/BEP (20%) ou BAC (37%). Les jeunes relevant de l'obligation de formation au premier accueil sont surreprésentés (25%). La dernière formation suivie avant le premier accueil mène à un métier en tension dans seulement 48% des cas.
	Les jeunes sont un peu plus souvent en formation, alternance ou inscrits en cursus scolaire que l'ensemble des jeunes lors du premier accueil (13%).
	Les jeunes de nationalité étrangère hors Union européenne sont surreprésentés au sein de ce groupe (17%).

Les jeunes en formation au début du suivi



Les jeunes en formation au début du suivi

4%

Parmi les jeunes retenus, 4% suivent une formation au début de l'accompagnement (en moyenne, 4 mois après l'accueil et pour une durée de 8 mois). Suite à cette formation, certains jeunes ont accès à une situation de PMSMP (17%) et, plus fréquemment d'emploi (36%). 25% accèdent à la Garantie Jeunes ou au CEJ, avant ou après la période de formation.

	Les hommes sont légèrement surreprésentés (55%).
	Les jeunes bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sont surreprésentés (4,4%).
	Ils sont plus souvent âgés de mineurs (27%).
	Ils vivent un peu plus fréquemment en logement précaire (11%).
	Ils utilisent les transports en commun en plus grande proportion que l'ensemble des jeunes retenus (46%). A l'inverse, ils déclarent moins souvent ne pas avoir de moyen de locomotion (15%).
	Ils sont plus souvent célibataires (93%).
	Ces jeunes visaient plus fréquemment une formation de niveau collège (21%) et moins souvent une formation de niveau CAP/BEP (19%), lors de la dernière formation avant l'accueil. 56% n'ont pas validé cette formation . Les jeunes relevant de l'obligation de formation sont surreprésentés (20%). La dernière formation suivie avant le premier accueil mène à un métier en tension dans 45% des cas seulement.
	Les jeunes sont plus souvent à la recherche d'un emploi au premier accueil (85 %), mais ont un peu moins souvent été orientés par Pôle Emploi (14%).
	Les jeunes de nationalité française sont sous-représentés au sein de ce groupe (83%).



Les jeunes en formation en fin de suivi

6%

Parmi les jeunes retenus, 6% des jeunes suivent une formation à la fin du suivi (9 mois après l'accueil et d'une durée d'un an). Ils ont aussi connu des situations de PMSMP (24%), de Garantie Jeunes ou CEJ (27%) ou d'emploi (43%). Les situations de PMSMP et de Garantie Jeunes sont souvent antérieures à la formation, tandis que celles d'emploi surviennent ensuite.

	Seuls 49% sont des hommes
	Les jeunes bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sont surreprésentés (5,1%).
	Ils sont un peu moins souvent âgés de 21 ans ou plus (26%).
	Ils sont un peu moins nombreux à résider en ZRR (25%) et vivent davantage en QPV (11%). Ils logent plus fréquemment chez leurs parents (61%).
	Ils se déclarent mobiles dans des proportions similaires à l'ensemble des jeunes (32%), mais ont un peu plus fréquemment le permis de conduire à l'accueil (38%). Ils utilisent davantage les transports en commun pour se déplacer (46%) et sont moins nombreux à déclarer n'avoir aucun moyen de locomotion (14%).
	Ils sont plus souvent célibataires (94%) et ont moins souvent des enfants (3%).
	La dernière formation visée était moins fréquemment de niveau collège (14%) ou CAP/BEP (18%), ce qui témoigne d'un niveau à l'accueil plus élevé que l'ensemble. La dernière formation suivie avant le premier accueil mène moins souvent à un métier en tension (48%).



Les jeunes en Garantie jeunes ou CEJ

8%

Parmi les jeunes retenus, 8% ont connu une situation significative de Garantie jeunes ou CEJ (en moyenne, légèrement inférieure à 1 an). L'entrée dans le dispositif se fait relativement vite après l'accueil (moins de 6 mois en moyenne). Cet accompagnement est fréquemment suivi par des périodes de formation (20 %) et en particulier d'emploi (39 %).

	Les hommes sont légèrement sous-représentés (50%).
	Les jeunes bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sont surreprésentés (4%).
	Les mineurs à l'accueil sont surreprésentés (30%), tandis que les jeunes âgés de 21 ans ou plus sont sous-représentés (16%). Sans surprise, ils sont plus souvent célibataires (95%) et seuls 2,4% ont un ou plusieurs enfants .
	Ils vivent plus souvent en QPV (14%) et résident davantage chez leurs parents (62%).
	Ils se déclarent moins souvent mobiles (21%). Ils sont moins nombreux à avoir le permis de conduire à l'accueil (21%) et utilisent moins souvent la voiture ou la moto pour se déplacer (12%). En revanche, ils sont plus nombreux à ne pas avoir de moyen de locomotion (23%).
	La dernière formation visée était de niveau supérieur au BAC dans seulement 9% des cas et la certification n'a été obtenue que pour 45% d'entre eux. Ces jeunes relèvent davantage de l'obligation de formation au moment de leur accueil (24%).
	Les jeunes sont plus souvent en recherche d'emploi au premier accueil (92%), mais ne sont orientés dans une Mission Locale par Pôle Emploi que dans 9% des cas. Leurs proches sont plus souvent à l'origine de leur venue en Mission Locale (48%).
	Les jeunes de nationalité française sont surreprésentés au sein de ce groupe (92%).



Les jeunes sans activité

36%

Parmi la population observée, 36% des jeunes ne connaissent aucune activité au cours de leur inscription. Ils ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en alternance, ni en PMSMP, ni en CEJ ou Garantie Jeune.

	Les hommes sont légèrement surreprésentés (53%).
	3,5% bénéficient de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés .
	Les jeunes âgés de plus de 21 ans à l'accueil sont surreprésentés (33%).
	Ils sont moins nombreux à résider en ZRR (25%) et résident plus souvent en logement précaire (11%) ou chez des proches (20%).
	Ils sont moins souvent célibataires (90%) et ont plus fréquemment des enfants (7%), ce qui est logique étant donné qu'ils sont plus âgés.
	Même s'ils se déclarent mobiles dans une proportion proche de l'ensemble des jeunes (31%), ils sont moins nombreux à avoir le permis de conduire à l'accueil (33%) et utilisent moins souvent la voiture ou la moto pour se déplacer (28%). En revanche, ils sont plus nombreux à ne pas avoir de moyen de locomotion (20%).
	Dans 20% des cas, la dernière formation suivie est de niveau collège (niveau 2) et 50% n'ont pas obtenu la formation visée . La dernière formation suivie avant le premier accueil mène à un métier en tension dans 49% des cas, un résultat sensiblement inférieur à l'ensemble des jeunes observés.
	Les jeunes sont moins nombreux à être à la recherche d'un emploi à l'accueil (75 %) et sont donc moins souvent orientés par Pôle Emploi (14 %).



Annexes



➤ Les données

Les données mobilisées dans le cadre de cette étude sont été transmises par l'ARML Nouvelle-Aquitaine et sont issues de l'entrepôt régional i-milo. Elles sont issues des données déclaratives des jeunes au premier accueil.

Ces données concernent :

- Le **profil des jeunes en premier accueil** en Missions Locales (caractéristiques socio-démographiques, situation à l'accueil et dernière formation suivie).
- Les différentes **situations connues** par le jeune (Garantie Jeunes puis Contrat d'Engagement Jeunes, formation, alternance et emploi). Pour toutes ces situations, une date de début et de fin sont connues, ainsi que des caractéristiques sur l'emploi occupé pour les situations d'emploi et d'alternance (ROME du métier exercé, commune et code NAF de l'employeur).

Les données retenues sont celles concernant les jeunes accueillis dans les Missions Locales néo-aquitaines à partir du **1^{er} janvier 2019** et jusqu'au **30 septembre 2022** soit **141 207 jeunes**.

➤ Traitements statistiques

Les phases intermédiaires du traitement des données portaient essentiellement sur le l'association des différentes bases de données, ainsi que sur l'association avec les nomenclatures liées à l'emploi (FAP).

Une base de données a ainsi été constituée dans le but d'**identifier pour chaque jeune s'il a connu au moins une situation d'emploi** durant sa période de suivi au sein des Missions Locales. Lorsqu'un jeune a connu plusieurs situations d'emploi, alors seule la situation la plus longue a été retenue dans la base de donnée finale. A partir de cette situation retenue, il est possible d'observer si le **jeune avait connu d'autres situations** d'emploi, d'alternance ou de formation, antérieures ou ultérieures.

Cette base de données permet ainsi de travailler sur les **caractéristiques et le parcours des jeunes** en emploi et sur la détermination des **facteurs déterminants dans l'accès à l'emploi**.

D'autres bases de données ont été constituées afin de définir si les jeunes ont suivi (soit durant leur parcours en mission locale, soit lors de la dernière formation réalisée avant l'inscription) une **formation menant à un métier en tension**.

Les métiers visés au cours des formations ont été définis via le rapprochement : Niveau de formation / ROME de la formation visée avec la FAP. Puis pour chaque FAP, il a fallu définir si celle-ci faisait effectivement partie de la **liste des 94 métiers en tension**.

Le niveau et le ROME de la formation visée ont été obtenus par deux biais : soit via le recours à la base Certifinfo (gérée conjointement par l'ONISEP et le Réseau des CARIF-OREF), lorsque l'intitulé de la formation était exploitable, soit directement renseignés par les conseillers des Missions Locales.

Ce rapprochement de bases de données permet de déterminer des **indicateurs concernant le parcours** des jeunes ayant effectivement suivi une telle formation et ainsi répondre à ces questions : ont-ils effectué d'autres formations ? Ces formations conduisent-elles également à un métier porteur ? Ont-ils accédé à l'emploi et cet emploi correspond-il à un métier porteur ? De plus, il est également possible de connaître le **profil des jeunes ayant suivi de telles formations**.

Enfin, une base de données visant à décrire le **profil et le parcours** (antérieur et ultérieur, aussi bien au regard de l'emploi que de la formation) **des jeunes exerçant un métier en tension** a été constituée. Afin de déterminer si le métier exercé est bien un métier en tension, un rapprochement entre le ROME et la FAP a été effectué afin de vérifier que cette FAP corresponde bien à la liste des 94 métiers en tension. Il est à noter que cette jointure entre le ROME et la FAP peut entraîner une très légère surévaluation de la part des jeunes exerçant un métier en tension, dans la mesure où la FAP se compose d'un statut (par exemple : cadre, ouvrier), ce qui n'est pas précisé dans le ROME. Néanmoins, étant donnée la masse de données mobilisées, nous estimons que la qualité de cette donnée est très satisfaisante et représentative de la réalité.

Hormis le calcul de répartitions, trois traitements statistiques complémentaires ont été réalisés dans le cadre de cette étude :

- Des **tests du Chi 2** afin de mesurer la dépendance entre les variables de profil et le fait de trouver un emploi.

Ce test statistique permet de mettre en avant des liaisons entre deux variables qualitatives, en mesurant l'écart entre les effectifs observés et des effectifs théoriques (dans le cas où les deux variables sont indépendantes l'une de l'autre). De plus, des indicateurs ont été calculés afin de quantifier l'intensité de la liaison entre une modalité et le fait de trouver un emploi, via le Pourcentage à l'Ecart Maximum. Cela permet d'identifier la surreprésentation ou la sous-représentation d'une catégorie parmi les jeunes en emploi.

- Des **régressions logistiques** afin d'identifier les facteurs déterminants dans l'accès à l'emploi.

Cette méthode prend en paramètre plusieurs variables indépendantes entre elles et vise à analyser les facteurs amplificateurs ou atténuateurs d'une situation (ici, la probabilité de trouver un emploi), en dehors des effets de structure. Cette méthode vise ici à objectiver les taux d'insertion des différentes catégories de population, en neutralisant les effets des autres variables.

Exemple :

Dans le cadre de cette étude, le taux d'insertion des femmes est plus élevé que celui des hommes (42 % ; 39 %, soit un écart de 3 points). A la lecture de ces chiffres, il serait possible de conclure que le fait d'être une femme permet de mieux s'insérer professionnellement. Toutefois, lorsque la régression logistique est réalisée et que les effets des autres variables explicatives sont neutralisés, il apparaît clair qu'il n'existe pas de différence significative entre les hommes et les femmes. Ceci veut donc dire que la corrélation entre le sexe et le fait de trouver un emploi est lié à un effet de structure. Cela peut par exemple s'expliquer par le fait que les femmes soient moins souvent identifiées comme relevant de l'obligation de formation au moment du 1er contact avec une mission locale (12 % ; 18 % des garçons). Or, le fait d'être identifié comme relevant de l'obligation de formation entraîne, d'après la régression logistique une probabilité 2 fois moindre de connaître une situation d'emploi sur la période. Ainsi, la corrélation observée entre le sexe et le fait de trouver un emploi s'explique en grande partie par une variable tiers (ici, le fait de relever de l'obligation de formation au moment du contact avec une mission locale).

- Une **typologie des parcours des jeunes primo-accueillis en Mission Locale après 24 mois de suivi** afin de catégoriser les jeunes au regard des différentes situations occupées et d'observer les différences en termes de profil.

Cette typologie porte sur les 24 premiers mois des jeunes suivis durant au moins 2 ans par une Mission Locale. Ce seuil a été retenu car il est nécessaire d'avoir une période d'observation relativement longue pour observer les évolutions dans le statut du jeune (en formation, en emploi...). De plus, seuls les 24 premiers mois ont été conservés afin de permettre à l'algorithme mis en place de ne pas créer des typologies basées uniquement sur le fait que le jeune ne soit plus en suivi en Mission Locale.

Afin d'établir des séquences, une unique situation a été attribuée chaque mois à chaque jeune. Ainsi, **lorsqu'un jeune a connu plusieurs situations distinctes durant un mois, alors seule la situation la plus longue a été retenue** (par exemple, si, au cours d'un mois, un jeune a été 10 jours en formation et 12 jours en emploi, alors la situation retenue pour le mois est celle de l'emploi).

Suite à l'établissement de ces séquences, un algorithme a été mis en place de manière à catégoriser les parcours des jeunes. Suite à cette classification, une analyse des profils des jeunes réunis au sein de chaque parcours types a été réalisée, afin d'observer les points communs et les différences entre les différents groupes.

FAP225 Libellé

A0Z40	Agriculteurs salariés
E2Z80	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process
D6Z80	Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique
T3Z61	Agents de sécurité et de surveillance
T4Z60	Agents d'entretien de locaux
R4Z93	Agents immobiliers, syndics
D4Z41	Agents qualifiés de traitement thermique et de surface
T2A60	Aides à domicile et aides ménagères
V0Z60	Aides-soignants
T2B60	Assistants maternelles
R2Z80	Attachés commerciaux
E1Z47	Autres ouvriers qualifiés de type industriel
E1Z42	Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)
E1Z41	Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques
S0Z40	Bouchers
L5Z90	Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
J6Z90	Cadres des transports
H0Z91	Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement
G0B40	Carrossiers automobiles
B2Z43	Charpentiers (bois)
B2Z42	Charpentiers (métal)

B6Z73	Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)
T0Z60	Coiffeurs, esthéticiens
J3Z41	Conducteurs de transport en commun sur route
J3Z42	Conducteurs et livreurs sur courte distance
J3Z43	Conducteurs routiers
J3Z44	Conducteurs sur rails et d'engins de traction
B2Z44	Couvreurs
S1Z40	Cuisiniers
B6Z72	Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics
C2Z71	Dessinateurs en électricité et en électronique
D6Z71	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux
V4Z83	Educateurs spécialisés
B4Z43	Électriciens du bâtiment
L1Z60	Employés de la comptabilité
R0Z60	Employés de libre service
T1Z60	Employés de maison et personnels de ménage
M0Z60	Employés et opérateurs en informatique
W1Z80	Formateurs
B6Z70	Géomètres
V1Z80	Infirmiers
H0Z92	Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
B7Z91	Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Liste des métiers en tension 2/3

M2Z91	Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique
H0Z90	Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
J6Z92	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
M2Z92	Ingénieurs et cadres des télécommunications
N0Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
M2Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques
R4Z91	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux
L5Z91	Juristes
B2Z40	Maçons
G0A42	Mainteniciens en biens électrodomestiques
R3Z80	Maîtrise des magasins
G0B41	Mécaniciens et électroniciens de véhicules
B4Z42	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation
D4Z40	Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique
T4Z62	Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets
E0Z21	Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires
B0Z20	Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
B0Z21	Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
B3Z20	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
D3Z20	Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage
G0A41	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique
G0A40	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique
B4Z44	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment
E1Z44	Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton
B1Z40	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
J1Z40	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention

Liste des métiers en tension 3/3

F1Z41	Ouvriers qualifiés du travail artisanal du textile et du cuir
D1Z41	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
A3Z40	Pêcheurs, aquaculteurs salariés
B4Z41	Plombiers, chauffagistes
V5Z81	Professionnels de l'animation socioculturelle
B2Z41	Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés
D1Z40	Régleurs
R2Z83	Représentants auprès des particuliers
S2Z61	Serveurs de cafés restaurants
D2Z42	Soudeurs
V3Z71	Spécialistes de l'appareillage médical
M1Z81	Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
E2Z70	Techniciens des industries de process
L4Z80	Techniciens des services administratifs
L4Z81	Techniciens des services comptables et financiers
M1Z80	Techniciens d'étude et de développement en informatique
C2Z70	Techniciens en électricité et en électronique
D6Z70	Techniciens en mécanique et travail des métaux
G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
B6Z71	Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics
G1Z71	Techniciens experts
V3Z70	Techniciens médicaux et préparateurs
R1Z67	Télévendeurs
D2Z41	Tuyauteurs
A1Z42	Viticulteurs, arboriculteurs salariés

➤ Les 20 principales formations préparant à un métier en tension et suivies avant l'accueil en Mission Locale :

- Bac pro commerce
- Bac pro gestion-administration
- Bac pro services aux personnes et aux territoires
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
- CAP cuisine
- CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif
- Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Bac techno série sciences et technologies du management et de la gestion (STM G) spécialité gestion et finance
- Bac pro accueil - relation clients et usagers
- CAP agent polyvalent de restauration
- CAP boulanger
- CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural
- CAP employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires
- CAP employé de commerce multi-spécialités
- Bac pro cuisine
- Bac pro maintenance des équipements industriels
- BTS management des unités commerciales
- Bac pro commercialisation et services en restauration
- CAP pâtissier
- Bac pro vente, prospection, négociation, suivi de clientèle



Nos adresses

Siège social

Centre régional V. Merle
102 av. de Canéjan
33600 Pessac

Site La Rochelle

88 rue de Bel-Air
17000 La Rochelle

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

42 rue du Rondy
86000 Poitiers

Nos sites internet

www.cap-metiers.pro
www.cap-metiers.fr



@capmetiers